

**ARRONDISSEMENT DE
GRENOBLE**

**CANTON DE
GRENOBLE 2**

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATIONS MULTIPLES
DU NERON**

Siège Social : MAIRIE DE SAINT-EGREVE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

SEANCE DU JEUDI 28 MARS 2024

NOMBRE DE MEMBRES :

afférents au C.S. : 16

en exercice : 16

votants : 15

Le 28 mars 2024, le comité syndical s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Saint-Martin-le-Vinoux sous la présidence de Monsieur Pierre FAURE, président du SIVOM.

Date convocation : le 22 mars 2024

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS	Stéphane DUPONT- FERRIER (Fontanil-Cornillon), Pierre FAURE, (Quaix-en-Chartreuse), Laurent AMADIEU, Michel CROZET, Françoise CHARAVIN, Eléonore KAZAZIAN-BALESTAS, Nicolas KURTZROCK (Saint-Egrève), Morgan BOUCHET, Marie-Anne LENOBLE (Saint-Martin-le-Vinoux), Christian BALESTRIERI, (Proveysieux), Marc DEPINOIS (Mont-Saint-Martin)
DELEGUES SUPPLEANTS PRESENTS	Virginie LOPEZ (Saint-Martin-le-Vinoux)
DELEGUES TITULAIRES ABSENTS	Sylvain LAVAL (Saint-Martin-le-Vinoux), Eric ROSSETTI (Quaix-en-Chartreuse), Catherine CAMBRILS (Proveysieux), Jean REYNAUD (Fontanil-Cornillon), Vincent LECOURT (Mont-Saint-Martin)
POUVOIRS	Jean REYNAUD à Stéphane DUPONT-FERRIER, Eric ROSSETTI à Pierre FAURE, Michel BROSSE à Christian BALESTRIERI
SECRETAIRE DE SEANCE	Marc DEPINOIS

DELIBERATION N° 2024/03.03 :
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

N° : 2024/03.03

Monsieur le Premier Vice-Président présente aux membres du comité syndical le projet de budget primitif 2024 et rappelle que ce projet a fait l'objet d'un débat d'orientations budgétaires. Le budget dans son édition réglementaire est annexé à la présente délibération et a été transmis à l'ensemble des membres du comité syndical.

Le budget peut se résumer ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	2 514 611.74 €	2 393 102.37 €
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent	35 528.29 €	
REPORTS	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)		157 037.66 €
TOTAL		2 550 140.03 €	2 550 140.03 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 308 229.16 €	3 403 355 €
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent		
REPORTS	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)		1 904 874.16 €
TOTAL		5 308 229.16 €	5 308 229.16 €

TOTAL DU BUDGET		7 858 369.19 €	7 858 369.19 €
-----------------	--	----------------	----------------

Après en avoir délibéré, avec 13 voix pour et 2 abstentions Christian BALESTRIERI et Michel BROSE, le comité syndical,

- APPROUVE le budget primitif 2024 tel qu'annexé à la présente délibération.

Le Président

Pierre FAURE

